

Le bras de fer se poursuit sur les sociétés actives à l'étranger

DROITS HUMAINS Les sénateurs ne veulent pas imposer de normes strictes aux multinationales pour être «responsables».

PAR PHILIPPE CASTELLA

Le bras de fer se poursuit entre les deux Chambres du Parlement au sujet de l'initiative populaire pour des multinationales responsables. Après le National, la semaine passée, c'était au tour du Conseil des Etats de camper sur ses positions. La perspective d'une votation populaire se rapproche dès lors.



“C'est un contre-projet alibi.”

MANON SCHICK
DIRECTRICE SUISSE D'AMNESTY
INTERNATIONAL

L'objet du litige entre les deux Chambres porte sur la teneur du contre-projet indirect à cette initiative, soutenue par 120 organisations non gouvernementales, qui veut imposer aux multinationales suisses un devoir de diligence en matière de droits de l'homme et de l'environnement dans leurs activités ou celles de leurs filiales à l'étranger. L'objectif est de stopper des scandales tels que l'intoxication de paysans indiens liés à l'utilisation d'un pesticide interdit en Suisse, le travail des enfants dans les champs de coton au Burkina Faso ou l'empoisonnement de l'air et de l'eau aux métaux lourds lié à l'exploitation d'une mine au Pérou.

Sous la houlette du professeur de droit et parlementaire UDC Hans-Ueli Vogt (ZH), la Chambre du peuple a élaboré un contre-projet assez ambitieux, qui se distingue de l'initiative



Des militants, en 2016 sur la place fédérale, défendaient leur texte qui veut obliger les sociétés sises en Suisse à examiner les conséquences de leur activité sur les droits humains et l'environnement. KEYSTONE

en ne soumettant à ce devoir de diligence que les entreprises de plus de 500 salariés et en limitant les responsabilités en cascade.

Un simple rapport

La Chambre des cantons n'en a jamais voulu. Réfractaire au départ à toute idée de contre-projet, elle a revu sa copie en décembre, à la suite du Conseil fédéral. Sous l'impulsion de Karin Keller-Sutter, qui s'est rendu compte que la Suisse ne pouvait rester inactive dans ce domaine, le gouvernement a proposé l'été dernier de s'aligner sur les recommandations

de l'Union européenne, à savoir imposer aux multinationales un rapport annuel sur leur devoir de diligence en matière de droits de l'homme et de normes environnementales.

Beat Rieder s'en est fait l'apôtre au Conseil des Etats. Pour le démocrate-chrétien haut-valaisan, la Suisse ne doit pas s'isoler sur la scène internationale par une législation bien plus restrictive. Son camarade de parti Stefan Engler (GR), partisan du contre-projet du National, lui a rétorqué que cette question du devoir de diligence était un thème politique dans beaucoup de pays, que la France avait déjà légiféré

en la matière (loi de vigilance), les Pays-Bas aussi sur la question du travail des enfants. Plus virulent, Carlo Sommaruga (PS/GE) a dénoncé le «cynisme» d'un contre-projet qui n'a qu'une «portée cosmétique», mais «sans garantie de voir avancer la protection des droits».

Au vote, la version «light» du contre-projet a été approuvée par 25 voix contre 16. Dans le camp minoritaire, seuls quatre démocrates-chrétiens, dont les deux Romands Marianne Maret (VS) et Charles Juillard (JU), ont ajouté leurs voix à celles de gauche pour soutenir la version du National. Le jeu des navettes en-

tre les deux Chambres va se poursuivre ces deux prochaines semaines. Mais ce vote clair des sénateurs, hier, limite le champ des possibles. On les voit mal se retourner et accepter un contre-projet plus ambitieux. Christian Lüscher (PLR/GE) espère d'ailleurs que la Chambre du peuple se rallie à celle des cantons dès demain. «Au National, la majorité était bien plus faible la semaine passée. Il doit se montrer raisonnable. Mieux vaut un contre-projet que pas du tout.»

Vers un vote populaire

«Les fronts se sont durcis», constate de son côté Christian Levrat, qui ne croit plus trop aux chances d'infléchir le Conseil des Etats. Pour le président du PS, «Economiesuisse est à la manœuvre, mais elle sous-estime la sympathie dont bénéficie l'initiative, y compris auprès des milieux économiques, notamment en Suisse romande.» Les sénateurs ont d'ailleurs reçu avant ce vote un courrier émanant de 170 entreprises, les enjoignant de soutenir le projet plus ambitieux du National.

Les initiants étaient prêts à envisager le retrait de leur texte si cette solution l'emportait, mais pas avec celle des Etats. «C'est un contre-projet alibi», dénonce Manon Schick, directrice suisse d'Amnesty International et membre du comité d'initiative. «Il ne s'agit là que de mesures volontaires, alors que notre initiative demande des mesures contraignantes.» Elle se dit prête à en découdre devant le peuple, en principe en novembre, avec des sondages très favorables à l'initiative (75% à 80% de soutien) et l'appui de 350 comités locaux actifs dans toute la Suisse.

Femmes pas encore assez nombreuses

PERSONNEL FÉDÉRAL

Le rapport de gestion indique aussi que les germanophones sont surreprésentés.

Les femmes ne sont pas encore assez nombreuses au sein de l'administration fédérale. Elles représentent 43,9% du personnel fédéral.

Les germanophones sont surreprésentés, même si les Romands et les italophones atteignent les valeurs cibles. C'est ce qui ressort du rapport sur la gestion du personnel fédéral, publié hier.

Problème de langue

La valeur cible pour les langues nationales n'est que partiellement atteinte. Les communautés italophone, francophone et romanche sont représentées de manière équilibrée. En revanche, la communauté germanophone est surreprésentée.

Les italophones sont particulièrement nombreux au sein du Département fédéral des finances par leur présence au sein de l'Administration fédérale des douanes. Le Département fédéral de l'intérieur compte proportionnellement le plus grand nombre de francophones (30,6%). AT5

ASSEMBLÉE

PAS DE RÉUNION POUR L'UDC

Après le PLR, c'est au tour de l'UDC d'annuler sa réunion des délégués, le 28 mars, à Bâle, en raison du coronavirus. L'élection d'un nouveau président de parti tombe donc à l'eau. Socialistes et Verts, qui se réunissent bientôt, n'ont encore rien annoncé. AT5

Le virus ne refroidit pas le Parlement

BERNE Pas d'interruption de la session à cause du Covid-19. Quelques UDC voulaient rester à maison, on leur a dit non.

Alors que le nouveau coronavirus a continué, hier, de se propager en Suisse, passant la barre des 300 cas, les présidents et vice-présidents des Chambres fédérales ont refusé de suspendre la session de printemps.

Le Parlement doit montrer l'exemple dans la mise en œuvre des mesures décrétées par l'Office fédéral de la santé publique, a indiqué la présidente du Conseil national, Isabelle Moret (PLR/VD), rejetant une demande de l'UDC. A l'unanimité de ses six membres, la Délégation administrative de l'As-

semblée fédérale estime que l'appréciation des risques permet de poursuivre la session. Elle a, toutefois, décidé de renforcer les mesures d'hygiène et de protection. Les groupes pourront bénéficier de salles plus grandes s'ils en font la demande. Les députés sont en outre priés de réduire leurs voyages officiels. Par ailleurs, les anciens parlementaires n'auront désormais plus accès au Palais du Parlement, tout comme les membres de représentations diplomatiques.

«Le coronavirus relève de la sphère privée et de la respon-



Hier, par l'écrasante majorité de 155 voix contre 13, le Parlement a refusé une motion de l'UDC visant à suspendre la session. KEYSTONE

sabilité de chacun. Si un parlementaire est malade, il est souhaitable qu'il reste à la maison», a relevé Isabelle Moret. Allant dans le même sens, le National a soutenu en début

de session la décision de la délégation par 155 voix contre 13. Il a refusé une motion d'ordre du groupe UDC visant à suspendre la session durant une semaine. AT5

Disparition des insectes combattue

BIODIVERSITÉ

Le Conseil fédéral soutient une prise de mesures.

La Suisse doit prendre des mesures pour mieux combattre la disparition des insectes. Le Conseil fédéral suit cet avis et soutient une motion déposée par la commission de l'environnement du National. La commission avait déposé une première motion, en 2019, demandant au Conseil fédéral d'assurer la mise en œuvre immédiate des plans d'action sur la biodiversité, la santé des abeilles et les produits phyto-

sanitaires. Il devait définir les mesures à mettre en place pour résoudre la problématique à court, moyen et long terme.

En plus du mandat original, le nouveau texte charge le Conseil fédéral de proposer des mesures contre la pollution lumineuse. Il doit aussi présenter un état des lieux concernant les insectes nuisibles et sans prédateurs. Des mesures ont été ou seront soumises au Parlement, a indiqué hier le gouvernement. Des moyens supplémentaires ont déjà été demandés pour la biodiversité pour la période 2020 à 2024. AT5